

Projet Qualité-Risques 2025-2030

Fiche action n°23: Mettre en place une valorisation financière à la qualité au sein des pôles	
Axe stratégique	Axe 2 : poursuivre la dynamique d'amélioration continue
Objectif opérationnel	Objectif E : Favoriser la culture de la mesure et de l'évaluation
Pilote de l'action	Direction/PCME/Chefs de Pôle
Priorité(s) du PTSM/PMP	Sans objet
Population cible	Pôles
Périmètre territorial	Local
Contexte	<p>Cette action d'inscrit dans le cadre du projet management en cours de rédaction (Axe 2 : Renforcer le management et développer une nouvelle culture de gestion commune - Objectif 4 : Mettre en œuvre une articulation entre les différents niveaux de management - La délégation de gestion et de signature du chef de pôle et Objectif 5 : fluidifier les organisations - Déployer les contrats de pôles)</p> <p>La mise en place de contrats de pôles aura pour objectif de définir, formaliser et suivre les engagements respectifs entre le pôle et l'institution.</p> <p>Les contrats de pôles permettront une contractualisation des objectifs déterminés collégialement entre les pôles, la Direction et la Présidence de CME de l'établissement et la mise à disposition des moyens de gestion nécessaires à la mise en œuvre des actions pour atteindre les objectifs fixés.</p> <p>La mise en place de contrats de pôles aura pour objectif de définir, formaliser et suivre les engagements respectifs entre le pôle et l'institution.</p> <p>Les conditions de mise en œuvre d'une politique d'intéressement collectif au sein des pôles feront l'objet d'une action spécifique.</p>

Description	L'objectif est de mettre en place un intéressement en fonction de l'atteinte d'objectifs concernant les résultats des IFAQ au sein des pôles en définissant une règle de redistribution d'une partie de l'enveloppe financière IFAQ aux pôles.
Étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation de fiches de suivi par pôle en définissant les cibles qualité - Mise en place des contrats de pôle
Partenaires	
Moyens	Sans objet
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des contrats de pôle Mise en œuvre de la valorisation financière